

# AIG Canada – environnement : Cartographie des appétits relatifs à l'assurance CPL



Ce guide englobe nos appétits pour le risque relatifs à l'assurance responsabilité civile environnementale des entrepreneurs (CPL) au Canada. Veuillez communiquer avec votre souscripteur local ou votre partenaire de distribution pour toute question.

	Secteur d'activité	CPL
<b>Classes ciblées</b>	<b>Pratique CPL</b>	
	Entrepreneurs généraux	●
	Rue et route	●
	Dépollution (y compris l'amiante, la moisissure, le plomb)	●
	Installation de barrière/revêtement	●
	Charpenterie	●
	Béton	●
	Gestion de la construction	●
	Démolition	●
	Électricité	●
	Intervention d'urgence	●
	Constructeurs de maisons/copropriétés	●
	CVC	●
	Isolation	●
	Services de conciergerie	●
	Enregistrement	●
	Marin	●
	Traitement des déchets dangereux sur place	●
	Peinture	●
	Pipeline/Champ pétrolier	●
	Plomberie	●
	Assainissement (Superfund, Sols, Eaux souterraines, etc.)	●
	La restauration	●
	Toiture	●
	Égouts	●
	Retrait et installation des UST/AST	●
Vêtements	●	

	Secteur d'activité	CPL
<b>Classes ciblées</b>	<b>Projet CPL</b>	
	<b>Projets d'infrastructures</b> : routes, ponts, chemin de fer, aéroport Agrandissements et rénovations	●
	<b>Projets énergétiques/utilitaires</b> : traitement des eaux usées, production d'électricité, sites de GNL, rénovations et mises à niveau, Démantèlement nucléaire, énergie de substitution	●
	<b>Soins de santé</b> : hôpitaux, établissements de soins, Communautés d'adultes	●
	<b>Commercial</b> : Hôtels, salles de sport, commerces de détail, grandes surfaces	●
	<b>Résidentiel</b> : Multifamilial, Copropriétés, Appartements	●
	<b>Éducation</b> : écoles, universités, collèges, nouvelles installations, agrandissements et rénovations	●
	<b>OCIP</b> : Programmes d'assurance contrôlés par le propriétaire	●
	<b>CCIP</b> : Programmes d'assurance contrôlés par les entrepreneurs	●
	<b>Classes conditionnelles</b>	<b>E&amp;M</b> : Exploitation et maintenance
Exploitation minière		●
Fracturation		●
Opérateurs de puits et foreurs		●
Creusement de tunnels		●
Installations nucléaires		●
<b>Catégories d'entreprises non ciblées</b>	Entités sans exposition contractuelle	●

● Appétits importants

● Appétits limités

● Aucun appétit

Ces classes peuvent être soumises à des restrictions de couverture, à des franchises/RAA plus élevées, à une couverture selon la réclamation et à des limites réduites.

American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Le groupe de sociétés membres d'AIG offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à [www.aig.com](http://www.aig.com) | YouTube: [www.youtube.com/aig](https://www.youtube.com/aig) | Twitter: @AIGinsurance [www.twitter.com/AIGinsurance](https://www.twitter.com/AIGinsurance) | LinkedIn: [www.linkedin.com/company/aig](https://www.linkedin.com/company/aig). Ces références avec des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre indicatif et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas incluses par renvoi dans ce communiqué de presse.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à [www.aig.ca](http://www.aig.ca).

© 2021 American International Group, Inc. Tous droits réservés.

CPLHM-F 10/21